

Engagements de l'UNPLV sur la sobriété énergétique

Octobre 2022

Alors que le prix du fioul, du gaz et de l'électricité augmente, des efforts collectifs sont nécessaires pour économiser l'énergie, notamment pour le passage de l'hiver.

Rassemblant les principaux intermédiaires de la location de vacances, des plateformes, des agents immobiliers spécialisés, l'Union Nationale pour la Promotion de la Location de Vacances se devait de partager les recommandations des pouvoirs publics auprès des loueurs et vacanciers faisant appel à ses services.

A grande échelle, les gestes simples, parfois anodins, ont un impact considérable.

Nous encourageons les loueurs à être des « *ambassadeurs de la sobriété énergétique* », en proposant des logements rénovés, confortables et à faible consommation énergétique. L'UNPLV se fait donc le relais des guides conçus par l'ADEME et le gouvernement pour réduire la consommation et la facture énergétiques.

Nous encouragerons également les vacanciers à adopter les éco-gestes en diffusant la campagne gouvernementale « *chaque geste compte* » et « *je baisse, j'éteins, je décale* ». Qu'ils soient chez eux ou non, leur engagement est indispensable.

Loueurs, soyez ambassadeurs de la sobriété énergétique, préparez votre logement

Retrouvez nos conseils pour proposer aux vacanciers des logements économes en énergie.

- 1- Limitier la consommation de ses équipements : choisissez des matériels performants pour votre logement, économes en énergie et peu générateurs de déchets
 - Pour tout nouvel achat, vérifiez l'étiquette énergie et privilégiez les modèles les plus économes en eau et électricité
 - Installez une régulation et une programmation pour ne pas chauffer inutilement les pièces
 - Installez des mousseurs ou des réducteurs de débits sur les robinets
 - Privilégiez les lampes à LED

⇒ Se renseigner : guide Ademe « *limiter la consommation de ses équipements* » (cliquer [ici](#))
- 2- Améliorer son chauffage individuel et son installation d'eau chaude : optez pour un système de chauffage efficace et économe adapté à vos besoins.
 - Avant de remplacer votre chauffage, vérifiez que votre logement est bien isolé
 - Vérifiez que des améliorations ne sont pas possibles avant un remplacement total (changement de chaudière, installation d'un système de régulation et de programmation...)
 - Évaluez les avantages et inconvénients des différents systèmes de chauffage et installations d'eau chaude et privilégiez les modèles aux meilleurs rendements

⇒ Se renseigner : guide Ademe « *isoler sa maison* » (cliquer [ici](#))

⇒ Se renseigner : guide Ademe « *améliorer son chauffage individuel et son installation d'eau chaude sanitaire* » (cliquer [ici](#))
- 3- Réaliser et financer ses travaux de rénovation énergétique : de nombreux dispositifs sont prévus pour orienter les propriétaires dans leurs travaux et leurs financements.
 - Avant toute rénovation, renseignez-vous sur les formalités juridiques et pratiques, utilisez un outil de simulation pour connaître les aides auxquelles vous avez droit et renseignez-vous sur

les professionnels auxquels vous pouvez faire appel sur France-renov.gouv.fr et/ou auprès d'un conseiller France Renov'

⇒ Se renseigner : France-renov.gouv.fr

4- Préparer votre logement à la venue des vacanciers :

- Placez des bas de portes sur celles donnant sur l'extérieur ou la cave et le sous-sol
- Installez des rideaux épais et/ou des volets à toutes les fenêtres pour éviter les déperditions de chaleur
- Pensez à purger régulièrement vos radiateurs
- Indiquez aux vacanciers les outils à leur disposition pour limiter l'énergie (multiprises, régulateurs et programmeurs thermiques...)

⇒ Se renseigner : Guide ADEME « *Eau et énergie : comment réduire la facture ?* » (cliquer [ici](#))

Vacanciers, faites comme chez vous, adoptez les écogestes

Retrouvez nos conseils pour profiter du logement et limiter votre consommation d'énergie, comme vous le feriez chez vous. Quelques bons réflexes suffisent :

1- Adoptez une consommation du chauffage raisonnée

- Réglez le chauffage à 19° maximum
- Baissez le chauffage en quittant le logement que vous occupez
- Ne rien placer aux abords du radiateur : ni tablette, ni joues latérales ou parement frontal qui limitent la diffusion de la chaleur

⇒ Se renseigner : guide Ademe « *limiter la consommation de ses équipements* » (cliquer [ici](#))

2- Adoptez une consommation d'eau chaude adaptée

- Réglez le chauffe-eau à 55°, restez moins longtemps sous la douche et préférez les douches aux bains
- Fermez les robinets mitigeurs en position froide pour éviter de solliciter le chauffe-eau inutilement
- Ne prélevez pas votre vaisselle sous l'eau chaude lorsque le logement est équipé d'un lave-vaisselle
- Pour votre lave-linge ou votre lave-vaisselle, privilégiez un programme éco et un remplissage complet afin d'optimiser les lavages

⇒ Guide ADEME « *Eau et énergie : comment réduire la facture ?* » (cliquer [ici](#))

⇒ Guide ADEME « *Chauffe-eau : comment éviter les surconsommations ?* » (cliquer [ici](#))

3- Eteignez tous les appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés

- Eteignez la lumière lorsque vous quittez une pièce
- Décalez l'utilisation des appareils électriques (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle) en dehors des heures de pointe
- Utilisez les multiprises à interrupteur pour éteindre simultanément tous les équipements et évitez qu'ils ne restent en veille.

⇒ Se renseigner : guide Ademe : « *40 trucs et astuces pour économiser l'eau et l'énergie* » (cliquer [ici](#))

⇒ Se renseigner : guide ADEME « *Réduire sa facture d'électricité* » (cliquer [ici](#))